

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0835 du 23/07/2021**

Arrêté du 19 juillet 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'administrateurs des Finances publiques.

Date d'application : second semestre 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie  
des finances et de la relance

**ARRÊTÉ**

portant affectation d'administrateurs des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,  
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2020 pris en application de l'article 62 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2020 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction de l'État relevant de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2021 relatif au classement de postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande des intéressés.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

M. Xavier CRISTOFINI, administrateur des Finances publiques, 5<sup>e</sup> échelon, actuellement affecté dans le département de l'Hérault, est affecté dans le département de la Lozère.

La date d'installation de M. Xavier CRISTOFINI sera fixée par le Directeur général des Finances publiques.

**Article 2**

Mme Nathalie JOUHANIN, administratrice des Finances publiques, 5<sup>e</sup> échelon, affectée dans le département de la Réunion, est affectée en qualité de comptable, responsable du service des impôts des particuliers Nîmes Ouest (Gard) à compter du 13 septembre 2021.

Le cautionnement de Mme JOUHANIN sera fixé dans les conditions prévues par l'arrêté du 2 février 2018 susvisé.

**Article 3**

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date d'installation des intéressés.

**Article 4**

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 19 JUILLET 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE  
CHEF DU BUREAU RH-1B

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756